



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/276

S/17138

2 mai 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Points 10, 12, 18, 33, 34, 35, 38, 39, 50,
51, 57, 61, 65, 68, 69, 78, 84 et 94 de
la liste préliminaire*
RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'ACTIVITE
DE L'ORGANISATION
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI
DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES
COLONIAUX
QUESTION DE PALESTINE
QUESTION DE NAMIBIE
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT
SUD-AFRICAIN
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
CELEBRATION DU QUARANTIEME ANNIVERSAIRE DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN 1985
CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS
EXPERIMENTALES D'ARMES NUCLEAIRES
NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE
D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS
NUCLEAIRES
PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS
L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE
EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE
DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS
ET DECISIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE A SA DIXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

* A/40/50/Rev.1

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET
RELATIONS ENTRE LE DESARMEMENT ET
LE DEVELOPPEMENT
QUESTIONS RELATIVES A L'INFORMATION
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE
DISCRIMINATION RACIALE

Lettre datée du 1er mai 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre de S. Exc. Mochtar Kusumaatmadja, ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie, à laquelle est joint le texte de la Déclaration adoptée lors de la Réunion qui s'est tenue à Bandung récemment pour célébrer le trentième anniversaire de la Conférence afro-asiatique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 10, 12, 18, 33, 34, 35, 38, 39, 50, 51, 57, 61, 65, 68, 69, 78, 84 et 94 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Ai ALATAS

ANNEXE

Lettre datée du 27 avril 1985, adressée au Secrétaire général par le
Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la Déclaration adoptée lors de la Réunion, qui s'est tenue à Bandung les 24 et 25 avril 1985 pour célébrer le trentième anniversaire de la Conférence afro-asiatique.

Ce document contient des vues sur les grands problèmes politiques et économiques mondiaux d'aujourd'hui, ainsi que des appels et des propositions pour leur trouver une solution.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Organisation des Nations Unies.

Le Ministre des affaires étrangères
de la République d'Indonésie,

(Signé) M. Mochtar KUSUMAATMADJA

APPENDICE

Déclaration de la Réunion tenue pour célébrer le trentième anniversaire
de la Conférence afro-asiatique

1. Les délégations des pays d'Asie et d'Afrique représentant les peuples des deux continents se sont réunies à Bandung les 24 et 25 avril 1955 pour célébrer le trentième anniversaire de la Conférence afro-asiatique. Elles ont réaffirmé leur profonde conviction que les principes et objectifs énoncés dans le communiqué final de la Conférence de Bandung de 1955 demeurent valides et ont souligné en particulier que les dix principes énoncés dans la Déclaration sur les mesures en faveur de la paix et de la coopération mondiale conservaient leur importance et toute leur validité.

2. Elles attachent une grande signification à ces principes, à cause de leur héritage commun, de leur expérience commune dans les luttes de libération nationale menées pour rejeter le joug colonial, non seulement pour leur propre pays, mais pour tous les peuples d'Asie, d'Afrique et des autres régions du monde.

Plus que tout autre facteur, c'est véritablement ce sentiment d'un destin commun qui a été l'élément unificateur, le point de convergence qui a rassemblé en 1955 les représentants de pays d'Asie et d'Afrique, pour qu'ils tracent ensemble leur avenir, ce qui a eu pour effet d'accélérer le processus de décolonisation dans le monde entier.

3. La Conférence de Bandung de 1955 a fait jaillir un vigoureux sentiment d'identité nationale et de cause commune qui, depuis lors, ne cesse d'inspirer les pays d'Asie et d'Afrique et de les guider vers une action commune du tiers monde tout entier. Elle a allumé une flamme, un esprit de solidarité et de détermination qui, depuis 30 ans, brille dans les coeurs et les esprits des hommes et des femmes de tous les pays d'Asie et d'Afrique et d'ailleurs. La Conférence de Bandung a aussi été la première instance internationale à reconnaître les mouvements de libération en Afrique.

4. Les idées et les orientations de base établies à Bandung en 1955 ont été développés à Belgrade en 1961 lors de la naissance du Mouvement des pays non alignés, qui a été une nouvelle étape dans la progression des peuples vers la liberté, la paix et la justice et l'égalité. En effet, ayant préparé le terrain pour la naissance du Mouvement des pays non alignés et son renforcement, les principes de Bandung demeurent aujourd'hui une source d'inspiration pour les Etats nouvellement indépendants et pour les peuples qui luttent encore pour leur liberté et leur indépendance.

5. Les questions et les problèmes examinés à la Conférence afro-asiatique de 1955 - coopération économique et culturelle, droits de l'homme et autodétermination, colonialisme, racisme, mesures en faveur de la paix et de la coopération mondiale - sont aussi actuels aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 30 ans. De même, les principes et les recommandations énoncés alors pour résoudre ces problèmes demeurent tout aussi valides.

6. Les pays d'Afrique et d'Asie ont constaté avec regret que bon nombre des facteurs et des conditions qui avaient contribué à créer une situation internationale extrêmement préoccupante dans les années 50 continuent de peser sur les relations entre les Etats. Aujourd'hui, le monde est en proie à des tensions profondes, à la violence et à une insécurité croissante. La rivalité entre les grandes puissances accroît le risque de guerre nucléaire et on ne saurait trop insister sur la nécessité de s'abstenir "de recourir à des arrangements de défense politique destinés à servir les intérêts particuliers des grandes puissances quelles qu'elles soient" pour reprendre les termes utilisés dans la Déclaration de Bandung. L'intensification de la course aux armements reste au coeur des préoccupations collectives de la communauté internationale. Les pays d'Afrique et d'Asie ont souligné qu'en ces temps critiques, la communauté internationale avait le devoir de répondre avec encore plus de fermeté et de détermination aux appels de l'humanité pour que cesse cette course effrénée vers l'autodestruction.

7. Les pays d'Asie et d'Afrique ont exprimé leur profonde inquiétude devant l'accélération de la course aux armements, notamment dans le domaine nucléaire, devant le danger d'une imminente course aux armements, dans l'espace extra-atmosphérique et devant la montée en flèche des dépenses militaires mondiales qui constituent un détournement, en pure perte, de fonds qui pourraient être utilisés aux fins du développement.

A cet égard, ils ont solennellement rappelé que, s'il incombait au premier chef aux Etats dotés d'armes nucléaires d'empêcher une catastrophe nucléaire, on ne saurait en laisser la responsabilité exclusive à ces Etats, car l'humanité tout entière portait la responsabilité du désarmement mondial, de la paix et de la sécurité.

Comme la communauté internationale réclame dans sa grande majorité que la course aux armements nucléaires soit arrêtée et inversée, les Etats dotés d'armes nucléaires sont instamment invités à cesser tous les essais nucléaires ainsi que la production d'armes nucléaires, à s'engager à ne pas utiliser ces armes et à entamer immédiatement des négociations sur le désarmement nucléaire.

Les Etats d'Asie et d'Afrique se sont félicités de l'ouverture des négociations entre l'URSS et les Etats-Unis sur un ensemble de questions relatives aux armes spatiales et nucléaires et ont exprimé l'espoir que ces négociations aboutiront à des résultats importants, dans l'intérêt commun de toutes les nations et de tous les peuples.

8. Les pays d'Afrique et d'Asie se sont vivement inquiétés de la persistance de nombreuses situations conflictuelles dans diverses régions du monde. Ils ont réaffirmé l'inviolabilité des principes de l'autodétermination, de la souveraineté, de la non-intervention et de la non-ingérence, de l'abstention d'actes ou de menaces d'agression ou du recours à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un pays quel qu'il soit. A cet égard, les conflits en cours en Asie, en Afrique, en Amérique latine, en Europe et dans d'autres parties du monde devaient trouver sans délai une solution juste et pacifique, conforme à la Charte des Nations Unies, aux Dix principes de Bandung et aux principes et objectifs du Mouvement des pays non alignés.

9. Bien que le processus de décolonisation en général soit entré dans sa phase finale et décisive, les pays participants ont constaté avec une profonde inquiétude qu'après un siècle d'esclavage colonial, le peuple namibien continue de languir sous l'occupation illégale du régime de Pretoria. Ils ont réitéré leur solidarité avec le peuple namibien et ils l'ont assuré de leur soutien dans la lutte héroïque qu'il mène pour accéder à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance nationale sous la conduite de la SWAPO, son seul représentant authentique. Ils ont énergiquement condamné le régime raciste de Pretoria pour sa décision d'installer un prétendu gouvernement provisoire à Windhoek et ont engagé tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à ne pas reconnaître ce gouvernement fantoche en Namibie ou coopérer avec lui. Ils ont réaffirmé que la seule solution viable au problème de la Namibie était l'application totale de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et ils ont rejeté toute idée de lier l'indépendance de la Namibie à des questions étrangères au sujet.

10. Exprimant leur vive indignation devant les actes de répression du régime raciste de Pretoria contre le peuple sud-africain, les pays participants ont réaffirmé que la suppression de l'apartheid demeure une des tâches les plus urgentes de la communauté internationale. Ils ont souligné leur solidarité avec le peuple opprimé d'Afrique du Sud et l'ont assuré de leur soutien inconditionnel dans la lutte qu'il mène sous la direction des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour un Etat unitaire, démocratique et non racial.

Ils ont réitéré la nécessité impérieuse pour le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies d'imposer des sanctions obligatoires et générales pour contraindre le régime de Pretoria à mettre fin à sa politique et à sa pratique de l'apartheid ainsi qu'à son occupation illégale de la Namibie.

11. De même, les pays participants ont exprimé leur entière solidarité avec le peuple palestinien et leur appui à la lutte qu'il mène sous la direction de l'OLP, son seul représentant légitime, pour exercer ses droits inaliénables, y compris le droit de retourner dans son pays, son droit à l'autodétermination et le droit de créer un Etat national indépendant et souverain en Palestine. Les pratiques racistes et brutales d'Israël à l'égard de la population arabe des territoires occupés en Palestine, au Sud-Liban et au Golan ont suscité leur indignation et leur condamnation. Ils sont demeurés fermement convaincus qu'il ne peut y avoir de solution juste et durable au conflit du Moyen-Orient tant qu'Israël ne se retirera pas, complètement et sans condition, de tous les territoires palestiniens et arabes occupés depuis 1967, y compris de Jérusalem, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. Les pays participants ont salué la résistance nationale héroïque du Sud-Liban contre l'occupation israélienne.

12. Il est profondément inquiétant que, trente ans après la Conférence de Bandung, l'appel justifié des pays en développement pour l'élimination du retard économique, de la domination et de l'exploitation et pour l'équité dans le développement et le progrès n'ait pas encore été entendu. L'économie mondiale est encore en crise et les relations économiques internationales se caractérisent encore par l'inégalité et des déséquilibres structurels. Le monde connaît la récession la plus longue de l'après-guerre, qui s'accompagne de la stagnation du transfert des ressources aux

pays en développement, de la détérioration des termes de l'échange, d'une recrudescence du protectionnisme à l'égard des exportations de ces pays et de l'accumulation d'une dette écrasante. En dépit de leurs efforts acharnés, le rythme de développement de nombreux pays en développement s'est sérieusement ralenti, voire inversé pour les moins avancés et les plus démunis d'entre eux, la famine et une pauvreté abjecte demeurant le lot quotidien de centaines de millions de personnes.

13. Les pays participants ont exprimé leur vive inquiétude face à la situation économique critique de l'Afrique, en particulier dans les pays touchés par la sécheresse, la désertification, l'afflux de réfugiés et d'autres facteurs extérieurs. Ils ont prié la communauté internationale de prendre d'urgence des mesures efficaces, dans le cadre de l'assistance bilatérale et multilatérale, pour appuyer les efforts considérables déployés par les pays africains pour remédier à cette situation.

14. Vu le caractère mondial des problèmes auxquels se heurte l'humanité, il convient de trouver des solutions à l'échelle de la planète. Les pays d'Asie et d'Afrique ont réclamé une nouvelle conception de la coopération économique internationale, qui reconnaisse que la relance économique mondiale ne sera soutenue et durable que si elle s'accompagne dès à présent de mesures propres à relancer le développement des pays en développement, telles que l'expansion du transfert de ressources à des conditions de faveur aux pays en développement, le démantèlement des barrières protectionnistes élevées par les pays développés et la recherche d'une solution à long terme au problème de la dette. Ils ont également insisté pour que l'on prenne d'urgence des mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés. Enfin, les pays participants ont invité tous les pays développés à reprendre dès que possible les négociations pour mettre au point de nouvelles structures financières, commerciales et industrielles internationales, qui soient plus équitables et qui correspondent davantage aux besoins et aux intérêts des pays en développement, pour que se réalise enfin le nouvel ordre économique international.

15. De même, conformément à l'esprit de Bandung, il est essentiel que les pays en développement renforcent la coopération entre eux et intensifient leurs efforts pour parvenir à l'autosuffisance collective. Ce n'est que par l'application véritable du Plan d'action de Buenos Aires de 1978 (CTPD) et du Programme d'action de Caracas de 1981 (CEPD) qu'ils pourront réduire leur vulnérabilité économique et favoriser leur interdépendance véritable, et donc contribuer à l'instauration du nouvel ordre économique international.

16. Les pays d'Afrique et d'Asie ont souligné le rôle essentiel des principes énoncés dans le communiqué final de la Conférence de Bandung, et développés par la suite dans les déclarations du Mouvement des pays non alignés, dans l'élaboration d'une solution juste et pacifique de la multitude de problèmes écrasants auxquels la communauté internationale devait faire face, comme dans l'instauration du nouvel ordre économique international.

17. Ils ont réaffirmé leur conviction que le développement de la coopération culturelle était l'un des moyens les plus efficaces de promouvoir la compréhension entre nations. Aussi, ils étaient heureux de constater que le développement continu des relations culturelles entre Etats d'Asie et d'Afrique depuis 1955 a permis de renforcer les liens fraternels qui existent entre leurs peuples. Conscients de l'importance de la spiritualité et de l'universalité des cultures d'Asie et d'Afrique, ils ont mis l'accent sur la nécessité de préserver leur héritage culturel qui est un élément fondamental de leur identité nationale. A cette fin, et pour mieux équilibrer les échanges d'informations et la communication au sein de la communauté internationale, ils ont jugé impératif de redoubler d'efforts afin de mettre en place le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication proclamé par l'Unesco.

18. Les pays d'Afrique et d'Asie ont également réaffirmé leur attachement aux objectifs et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Notant la tendance actuelle de certains pays à abandonner le multilatéralisme, ils se sont déclarés convaincus que l'ONU est la seule instance où puissent être résolus les grands problèmes mondiaux et est donc à ce titre indispensable. A cet égard, ils ont estimé que le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies serait l'occasion idéale de faire le point des résultats obtenus par le système des Nations Unies au cours des 40 dernières années, en vue d'accroître son rôle et d'améliorer son efficacité pour ce qui est d'atteindre les objectifs de paix, de sécurité, de justice et de développement, d'établir des relations économiques équitables entre Etats, d'instaurer et développer des relations amicales entre nations, de promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le monde et, de manière générale, de résoudre les problèmes politiques, économiques ou sociaux internationaux.

19. Les pays d'Asie et d'Afrique se sont solennellement engagés à continuer à oeuvrer sans relâche pour promouvoir l'esprit de Bandung entre les peuples d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et tous les autres pays en développement dans le cadre du Mouvement des pays non alignés et du Groupe des 77 et demandent à tous les pays de les aider dans cette tâche en intensifiant leur coopération pour un avenir meilleur.

